

Amiante, benzène, solvants, éthers de glycol, bitumes...
pollué le petit village bourguignon et ses environs. De nor

L'ÉNIGME DES CA

Un concentré de produits dangereux

● Le toxicologue Henri Pézerat, directeur de recherche honoraire au CNRS, a été le premier à alerter l'opinion sur les risques de l'amiante, dans les années 1970. Il s'intéresse aujourd'hui aux cancers liés à d'autres agents mutagènes moins connus mais tout aussi meurtriers. « Bitulac est un exemple caractéristique de ce type de pollutions dont on a beaucoup de mal à prendre conscience et qui va poser dans les années à venir d'énormes problèmes », prévient-il. L'usine d'Epinac (Saône-et-Loire) concentrait deux types de substances fortement cancérigènes : l'amiante, et ce qu'on appelle les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), c'est-à-dire des produits issus du pétrole ou du charbon, comme le brai de houille ou les goudrons, dont l'effet est décuplé par la présence de solvants, également présents dans les ateliers de la fabrique de peinture. Ces HAP sont connus depuis longtemps pour déclencher des cancers des testicules, des voies digestives, de la vessie et du foie. Bitulac employait également des éthers de glycol, des solvants soupçonnés de provoquer des cancers et aussi des malformations de l'embryon pendant la grossesse.



Henri Pézerat.

Une véritable psychose s'est emparée d'Epinac (Saône-et-Loire), paisible village bourguignon de 2 500 âmes perdu, entre Beaune et Autun, au milieu des vignobles et des vaches. Depuis quelques mois, une rumeur insistante court les cafés, les marchés, le parvis de l'église : elle affirme que les cas de cancer se multiplient à un rythme alarmant parmi les habitants de la commune. Et désigne le responsable de cette « épidémie » : la pollution chimique provoquée par une usine de peinture et d'enduits spéciaux, Bitulac, fermée depuis 1998.

Y a-t-il vraiment une augmentation des tumeurs à Epinac ? Aucun officiel n'accepte aujourd'hui de le confirmer. Pourtant, ces accusations sont étayées par des faits troublants. Pendant quarante ans, l'usine a utilisé quantité de produits chimiques hautement cancérigènes – amiante, benzène, solvants, bitumes, éthers de glycol – qui s'entassaient dans les terrains vagues alentour et ont été abandonnés par le dernier propriétaire. C'est seulement après la fermeture que les anciens ouvriers ont commencé à parler des poisons qu'ils manipulaient et des cancers dont certains d'entre eux étaient atteints. En juillet 2001, de plus en plus inquiets, des riverains créent une Association contre les pollutions (ACP). En avril 2002, la préfecture finit par faire évacuer plus de 700 tonnes de déchets toxiques stockés dans des fûts rouillés qui menacent de se répandre. Au début de 2003, l'association apprend qu'un étudiant en médecine de l'université de Dijon a réalisé sur le canton une étude épidémiologique démontrant que le taux de tumeurs du pancréas est ici cinq fois plus élevé que dans le reste du département.

Cette étude, qui date de 1995, n'avait jamais été rendue publique et dormait dans les tiroirs de la faculté. Contestée par certains médecins du village et par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass), elle est trop limitée pour prouver de façon incontestable l'anomalie sanitaire et la responsabilité de l'usine. Pourtant, un grand spécialiste français qui s'est penché sur cette affaire, le toxicologue Henri Pézerat, est, lui, beaucoup plus affirmatif : « Compte tenu des produits utilisés dans cette usine, notamment l'amiante et les hydrocarbures polycycliques aromatiques, il y a effectivement de fortes chances pour qu'on découvre une augmentation des cancers parmi les anciens employés et la population alentour,

Le village d'Epinac et les bâtiments de l'usine Bitulac, fermée en 1998.



Reportage photo : Patrick Jam pour L'Express

surtout si les sols et la nappe phréatique sont pollués, ce qui semble être le cas. » Bitulac serait donc bien une bombe à retardement.

C'est l'histoire exemplaire d'un « site Seveso » comme il en existe en France officiellement plus de 400, disséminés dans les zones urbaines comme au fin fond des campagnes. L'un de ces dinosaures industriels dont on n'entend généralement parler qu'à l'occasion d'accidents graves ou de licenciements massifs, mais qui, longtemps après leur fermeture, continuent d'empoisonner les populations locales. Bitulac soulève la question des effets à long terme de la pollution chimique et des cancers liés à l'environnement. Un fléau dont on commence à peine à mesurer l'ampleur.

Dans le quartier de la Garenne, où s'alignent les maisons ouvrières construites au début du XX^e siècle pour loger les mineurs, l'inscription au fronton de la gare désaffectée rappelle le passé industriel du village : « Epinac-les-Mines ». À l'époque, on comptait sept gisements de charbon en activité dans la commune, qui ont tous fermé après la guerre. En 1947, l'entreprise Bitulac, fondée par une famille locale, s'installe

Pendant cinquante ans, la société Bitulac a copieusement
 de graves tumeurs du pancréas ont été décelées. Coïncidence ?

CANCERS D'ÉPINAC



sur le site de l'une de ces mines, juste à côté de la gare, dans des bâtiments de brique rouge flanqués de hangars en tôle ondulée qui abritaient jadis l'un des puits d'extraction les plus profonds de France (618 mètres). Bitulac fabrique des vernis, des enduits spéciaux et des matériaux isolants. La société prospère, emploie une centaine de salariés et compte parmi ses clients des entreprises publiques et des services de l'Etat comme la Marine nationale, la SNCF ou le ministère de l'Équipement. Elle a fourni des revêtements pour le pont de Tancarville, le tunnel sous la Manche, le TGV, les ballasts du porte-avions *Charles-de-Gaulle* et le Stade de France à Saint-Denis, avant de commencer à péricliter dans les années 1990. En 1998, après une série de dépôts de bilan et de reprises, l'entreprise est mise en liquidation judiciaire.

« Ce n'est pas seulement la pollution actuelle qui nous inquiète, gronde Hervé Morette, l'un des fondateurs de l'ACP, mais aussi celle qu'on a subie pendant toutes ces années. » Ce retraité des chemins de fer habite juste derrière le site. Sa femme est morte il y a six ans, emportée par un cancer du pancréas. « A l'époque, je ne

me suis pas posé de questions. Il a fallu attendre que l'entreprise ferme pour que les gens osent parler et qu'on commence à prendre la mesure du désastre. »

Daniel Commeau, également militant de l'association, a travaillé pendant trente ans comme ouvrier chez Bitulac, embauché à l'âge de 17 ans et licencié à la fermeture, en 1998. Aujourd'hui en préretraite à 52 ans, il se souvient des conditions de travail pour le moins artisanales qui régnaient dans les ateliers. « Jusqu'au début des années 1980, nous avons travaillé pratiquement sans aucune protection : on passait nos journées le nez dans les cuves à mélanger les produits, sans masque et sans gants. Puis la direction a installé des hottes aspirantes pour l'amiante, mais elles étaient dépourvues de filtre : les poussières étaient simplement rejetées à l'extérieur. » Atteint en 1976 d'un cancer des testicules, guéri après deux ans de chimiothérapie, Daniel essaie aujourd'hui de faire reconnaître sa maladie comme professionnelle. « Je m'en suis bien sorti, mais j'ai vu beaucoup de collègues atteints de toutes sortes de tumeurs, à la gorge, à la vessie, aux poumons... Même le fils des anciens patrons, qui travaillait dans les bureaux, est mort d'un cancer du pancréas. »

Faire des économies

Les nombreux témoignages d'anciens employés confirment les méthodes moyenâgeuses pratiquées par l'entreprise en matière de gestion des déchets. Les peintures ratées, les produits périmés et les résidus de laboratoire étaient ainsi jetés régulièrement dans l'ancien puits de mine. « On nous envoyait balancer des déchets chimiques par fûts entiers dans les décharges municipales, où ils brûlaient mélangés aux ordures ménagères », raconte Daniel Commeau. Afin de faire des économies, les ouvriers récupéraient les fûts usagés et les faisaient brûler pour les décaper, avant de les réexpédier aux clients une fois repeints et remplis.

« Imaginez notre réaction quand nous avons appris l'existence de cette étude épidémiologique lors d'une réunion d'information à laquelle participaient les médecins d'Épinac, s'indigne Hervé Morette : d'un coup, j'ai compris pourquoi ma femme était morte. » L'auteur de cette recherche, le Dr Jean-Louis Gross, est aujourd'hui installé dans son cabinet de généraliste à Nuits-Saint-Georges. « J'ai choisi ce sujet en 1995, complètement par hasard, ●●●

Un plan cancer insuffisant

● Jacques Chirac souhaitait en faire une des priorités de son mandat : présenté le 24 mars 2003 à l'Élysée, le plan de lutte contre le cancer prévoit d'investir 500 millions d'euros sur cinq ans, essentiellement dans l'amélioration des soins et de l'équipement hospitalier, et dans la lutte contre le tabagisme. Mais presque rien n'est consacré à la prévention, aux études épidémiologiques et à la recherche sur les pollutions ou aux causes environnementales des cancers. Simone Veil, alors ministre de la Santé, avait proposé en 1975 d'attribuer la moitié des budgets médicaux à la prévention anticancéreuse. On y consacre aujourd'hui 3 % des financements. « Le plan 2003 qu'on nous prépare serait l'équivalent d'un programme contre les accidents de la route consistant à construire des services d'urgence aux carrefours et à former plus de chirurgiens orthopédistes », regrette le Dr Geneviève Barbier, spécialiste de la médecine préventive.

L'EXPRESS T F 1

Retrouvez la version télévisée de ce reportage, réalisé par nos envoyés spéciaux, lors de l'émission

SEPT@HUIT

dimanche 21 septembre, sur TF 1, à partir de 18 h 50

L'ÉNIGME DES CANCERS D'ÉPINAC

Daniel Commeau, Alain Prost et Hervé Morette, riverains et membres de l'ACP, Association contre les pollutions, créée en 2001.



Ailleurs aussi

● Plusieurs autres affaires similaires à celle de Bitulac ont défrayé la chronique ces dernières années. A Commeny (Allier), l'Institut national de veille sanitaire a lancé une enquête après la découverte d'une dizaine de cas de tumeurs du rein (un taux vingt fois supérieur à la moyenne nationale) parmi les ouvriers de l'usine Adiseo, fabricant des vitamines et des additifs utilisés dans la nourriture pour animaux. A Vincennes, des cas suspects de neuroblastomes ont été détectés chez des enfants ayant grandi à proximité de l'ancienne usine Kodak. A Montluçon (Allier), de nombreux décès dus à des cancers du foie, du pancréas et du cerveau ont été répertoriés chez les anciens salariés de la Société d'emballages plastiques (SEP), filiale de Rhône-Poulenc, qui produisait de la poudre de PVC. A Angers (Maine-et-Loire), à Gilly-sur-Isère (Savoie), comme à Clunay (Saône-et-Loire), ce sont les incinérateurs d'ordures ménagères qui sont accusés : une étude publiée en 2003 par le Pr Jean-François Viel, épidémiologiste à l'université de Besançon, montre que les dioxines rejetées dans l'atmosphère par les installations non conformes entraînent une augmentation des lymphomes malins dans la population environnante. « Beaucoup d'autres pollutions du même genre restent ignorées, car les employés n'osent pas parler de peur de perdre leur emploi et les syndicats hésitent à intervenir, faute de preuves, regrette Henri Pézerat. C'est souvent après la fermeture qu'on découvre l'existence du problème. » Il est alors trop tard.



●●● se souvient-il, alors que j'effectuais un stage de fin d'études dans le cabinet de l'un des quatre médecins d'Épinac, où je n'avais jamais mis les pieds. » Il apprend alors que les quatre confrères ont noté depuis quelque temps une augmentation des cas de tumeur pancréatique parmi leur clientèle. L'étudiant décide de choisir ce sujet pour sa thèse. Pendant six mois, il épluche les dossiers médicaux de 266 patients décédés à Épinac et dans les environs entre 1991 et 1994, et les compare au registre bourguignon des cancers digestifs. Il en déduit que le taux global de cancers est particulièrement élevé dans le canton, et que les tumeurs du pancréas y sont effectivement cinq fois plus nombreuses que dans le reste de la France. Les malades se recrutent dans toutes les professions – agriculteurs, ouvriers, retraités, fonctionnaires – et n'ont aucun point commun dans leurs habitudes de vie ni leurs antécédents... « J'ai simplement constaté un phénomène statistique, et je me garderai bien d'aller plus loin, insiste le médecin. Par quoi est-il provoqué ? Je n'en ai pas la moindre idée. Il faudrait lancer une autre étude plus poussée sur tous les types de cancers pour le savoir. »

C'est également l'avis du Dr Jean-François Nicolas. Conseiller général (PS) et ancien maire d'Épinac, où il exerce comme généraliste, il est l'un de ceux qui ont poussé Jean-Louis Gross

à réaliser l'étude, mais il se montre aujourd'hui très circonspect sur ses résultats. Le taux anormalement élevé de cancers.

à réaliser l'étude, mais il se montre aujourd'hui très circonspect sur ses résultats. « Cette thèse met effectivement en évidence ce qu'on appelle un "agrégat spatio-temporel", une anomalie statistique portant sur un tout petit nombre de cas, explique-t-il prudemment. La Ddass a demandé à tous les praticiens du canton de surveiller l'évolution de cette pathologie, mais nous n'avons plus observé de nouveau pic. »

Contactés, les services de l'Etat paraissent très gênés quand on prononce les mots « Bitulac » et « cancer ». Le sous-préfet d'Autun, Jean-Yves Chiaro, a invité L'Express à visiter l'usine, le 26 juin, accompagné d'une impressionnante délégation : les responsables régionaux de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le maire d'Épinac, Georges Grillot, ainsi que le dernier gérant de l'usine et propriétaire du terrain, Michel Chanliau, arborant un sourire crispé.

Une coquille vide

Cet ancien agent commercial de Bitulac, retraité sur la côte varoise, s'est retrouvé presque malgré lui propulsé à la direction de l'usine en 1984, après un premier dépôt de bilan et le départ de la famille des fondateurs. La société est alors reprise par un groupe de six cadres, dont cinq vont jeter tour à tour l'éponge. Michel Chanliau se retrouve seul. Alors que les difficultés financières de l'entreprise s'accumulent, il cherche des investisseurs. Filiale du groupe allemand Hoechst et de DuPont de Nemours, la société Permatex se montre intéressée. Ses responsables viennent visiter le site, qu'ils envisagent même d'agrandir. « Mais ils ont fait machine arrière en constatant l'état des locaux : ils ne voulaient pas prendre le risque d'avoir à dépolluer », admet ●●●

L'ÉNIGME DES CANCERS D'ÉPINAC

Inquiétant : les cancers dus à la pollution progressent

● Il n'y a pas que le tabac : nous sommes quotidiennement exposés à des molécules cancérigènes présentes dans des produits d'utilisation courante – colles, vernis, insecticides, pesticides, cosmétiques, revêtements. Sans parler de tous ceux dont on ne sait rien : seulement 5% des 2 500 substances chimiques les plus utilisées en Europe ont fait l'objet d'études toxicologiques complètes. Combien, parmi les 95% restants, contiennent des facteurs oncogènes ? Mystère. L'augmentation inexorable des cancers dans la population des pays industrialisés est probablement due, au moins en partie, à la multiplication de ces molécules dans notre environnement.

Un rapport parlementaire remis en 1998 à Lionel Jospin sur l'environnement et la santé notait que « la hausse de 67% des lymphomes et de 46% des tumeurs du cerveau ces dix dernières années plaide pour des facteurs environnementaux liés aux substances chimiques ». Les tumeurs du sein ont été multipliées par deux entre 1980 et 2000 et celles de la prostate ont quadruplé : l'explosion de ces cancers dits « hormonodépendants » (influencés par les hormones) ne peut être justifiée ni par l'amélioration du dépistage ni par le vieillissement de la population, mais bien par les polluants chimiques organiques, qui ont justement la particularité de perturber le système endocrinien. On constate par exemple que les agriculteurs et les viticulteurs sont de plus en plus touchés par des cancers rares (tumeurs des lèvres et de la lymphé, sarcomes), alors que la France est le deuxième consommateur mondial de pesticides après les États-Unis. Ceci a-t-il un rapport avec cela ?

L'un des nombreux puits du village, utilisés par les habitants pour arroser leurs jardins.



Georges Grillot, maire d'Épinac, et Michel Chanliau, dernier gérant de l'usine.

Depuis la fermeture, les locaux de l'entreprise sont laissés à l'abandon.



●●● L'ancien directeur. Permatex se contente, en 1996, de racheter le fonds de commerce de Bitulac, c'est-à-dire la clientèle, les formules et surtout les homologations permettant d'accéder aux marchés publics. Mais la firme construit ailleurs – à Chalon-sur-Saône – sa nouvelle usine, en laissant le site d'Épinac comme une coquille vide à Michel Chanliau. « J'estime avoir fait le maximum pour sauver l'entreprise, soupire-t-il. Je n'ai pas réussi, et maintenant je n'en finis plus de traîner ce boulet... »

Le sol imbibé d'arsenic...

En décembre 1999, le préfet de Saône-et-Loire met en demeure le propriétaire d'évacuer les déchets et de remettre le site en état. Michel Chanliau conteste alors la décision devant le tribunal administratif de Dijon, qui lui donne gain de cause en février 2002. Le préfet fait appel, et décide deux mois plus tard de faire évacuer la plus grosse partie des déchets. Mais il en reste encore une dizaine de tonnes peu accessibles, et une deuxième intervention est prévue « dans un avenir proche ». Au total, le prix du nettoyage devrait atteindre 900 000 euros. La cour d'appel administrative doit se prononcer sur l'affaire dans les prochaines semaines : si les juges donnent finalement raison au préfet, Michel Chanliau sera condamné à rembourser. Dans le cas contraire, c'est le préfet qui paiera, donc l'État, donc le contribuable.

Aujourd'hui, les bâtiments sont en ruine. On ne peut même pas les démolir car la tour du puits de mine est répertoriée aux Monuments historiques, et les sols sont pollués. Les ana-

lyses effectuées en 1998 dans le cadre d'une « évaluation simplifiée des risques » montrent que la terre aux alentours de l'usine est imbibée d'arsenic, de chrome, de plomb, de zinc, de xylènes et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques. Sachant que le puits de mine a longtemps servi de vide-ordures à l'usine, on peut supposer que les nappes phréatiques sont, elles aussi, polluées. Mais elles n'ont pas été analysées. « On ne sait pas exactement où se situent ces nappes, reconnaît le sous-préfet Jean-Yves Chiaro, mais les eaux souterraines sont de toute façon interdites à la consommation dans les bassins miniers. »

L'eau de la commune vient d'un barrage situé à 25 kilomètres. Pourtant, on remarque partout, dans les jardins d'Épinac, des margelles de puits et d'antiques pompes à main encore souvent utilisées pour l'arrosage, voire plus. « Nous avons épluché tous les codes et règlements administratifs : il n'existe aucune trace écrite de cette interdiction, affirme Alain Prost, président d'ACP. Les gens d'Épinac ont toujours utilisé cette eau. »

Nommée en avril 2003 à la tête de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) de Saône-et-Loire, Paule Lagrasta reconnaît que les nappes phréatiques n'ont pas été analysées, mais écarte l'idée d'une quelconque « épidémie de cancers » due à la pollution et relativise la valeur scientifique de la thèse de Jean-Louis Gross. Elle nous annonce néanmoins qu'elle vient de décider, « compte tenu de l'inquiétude de la population », de lancer une étude épidémiologique sur l'évolution des cancers dans le canton d'Épinac. « Si c'est le seul moyen de ramener la sérénité... »

Cruelle ironie, on trouve aujourd'hui dans les bureaux de l'usine cette note de service adressée au personnel, et datée de mai 1995, dans laquelle le directeur, Michel Chanliau, prévient : « Nous allons avoir un audit environnement organisé par la chambre de commerce. Il est important de présenter le visage d'une société commençant à gérer ses déchets. Notre intérêt est de donner l'image d'une société respectant l'environnement afin de prétendre dans l'avenir à des aides des organismes publics. » On a vu ce qu'il en est advenu. ●

Gilbert Charles

